



Business

Flexible internet

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 2 juillet 2024

ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU



Raison sociale : MAIRIE DE GRANS

Objet de la demande

Date de mise en service souhaitée :
Durée du contrat : 36 mois

Nombre de sites 1

Service client existant :

Identification du client titulaire du contrat

Raison sociale : MAIRIE DE GRANS

Adresse du Client : Boulevard VICTOR
JAUFFRET 13450
GRANS

SIRET : 21130044700011

IDETA :

Compte Client : 8033000

N° sous compte : **A créer**

Correspondant chargé du suivi

Raison Sociale MAIRIE DE GRANS
Adresse Boulevard VICTOR JAUFFRET 13450 GRANS
Nom Prénom Jean Pierre Colling
Téléphone 06 40 20 55 77
E-mail informatique@grans.fr
Fonction RI

Coordonnées de l'administrateur réseau

Raison Sociale MAIRIE DE GRANS
Adresse Boulevard VICTOR JAUFFRET 13450 GRANS
Nom Prénom Jean Pierre Colling
Téléphone 06 40 20 55 77
E-mail informatique@grans.fr
Fonction RI

Adresse d'envoi des factures

Raison sociale
Adresse
Nom
Téléphone
E-mail
SIRET
Compte de facturation
Compte de rattachement

Votre commercial Orange Business Services

Agence commerciale Direction Commerciale Rhone Méd
Nom Prénom Noé Malnou
Fonction Busines Manager
Téléphone 0638134486
Email noe.malnou@orange.com



Commentaire

- Création d'un Flexible internet Débit Max Premium 1G Max
- ECOLE : Site fibre IMB/13044/X/01XV - 0 CH DE LA ROQUE 13450 GRANS
- Compte de facturation 8033000 et sous compte à créer
- Tarifs SPES
- Engagement 3 ans

Sites

INFORMATIONS FACTURATION PAR SITES

Nom du site	Compte facturation	Sous compte	SIRET	Raison Sociale	Date de mise en service souhaitée
ECOLE	8033000	A créer	21130044700011	MAIRIE DE GRANS	

ADRESSES DES SITES

Nom du site	Adresse	Complément d'adresse	Code Postal	Localité
ECOLE	Chemin de la Roque		13450	Grans



Business

Flexible internet

Bon de commande

Raison sociale : MAIRIE DE GRANS

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU



Flexible internet

Nom du site	Type de demande	Référence	Service	Débit	Zone tarifaire
ECOLE	creation		Débit Max Premium	1 Gbits/s Max	Métropole

Options

Nom du site	Installation routeur	DDOS Protection Blackhole	Type de secours	Statistiques	Adresse IP V6	Engagement de réactivité	Adresse IP V4 Supplémentaire	WIFI	DHC P	Antenne mobile	Type de Diagnostic Fibre	Référence Diagnostic Fibre	Configuration IP site client	Qui checkstar t
ECOLE	Inclus	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non



Business

Flexible internet

Bon de commande
Raison sociale : MAIRIE DE GRANS

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU



Paramètres techniques

Nom du site Adresse IPv4 LAN client sur interface CPE Masque sous-réseau LAN client

ECOLE

SCCR

CET ONGLET PRÉCISE LES OPTIONS SOUSCRITES AU TITRE DU SERVICE CLIENT CONSEIL RÉSEAU

Nom du site	Statut du service commercial	Numéro du service commercial	Type d'accès	Proactivité	Disponibilité	Optimisation	Expertise internet
ECOLE			Débit Max Premium	Non	Non	Non	Non



Business

Flexible internet

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 2 juillet 2024



ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU

Raison sociale : MAIRIE DE GRANS

Notre proposition financière

Tous les prix sont exprimés en HT

Nom du site	Total Mise en Service (€ HT)		Total Abonnement (€ HT)	
	Total Standard	Total remisé	Total Standard	Total remisé
ECOLE	336.00	0.00	75.00	58.00
TOTAL HT	336.00	0.00	75.00	58.00



Signature

Le (ou les) présent(s) Bon (s) de Commande est (sont) régi(s) pour le Service Flexible internet par les documents contractuels constitués des Conditions Générales Orange Business, des Conditions Spécifiques et des annexes : Descriptif de service ...

Ces documents contractuels sont disponibles en format papier auprès de votre interlocuteur commercial ou à l'adresse internet suivante (à l'exception des Fiches tarifaires et/ou Tarifs qui sont disponibles uniquement auprès de votre interlocuteur commercial) :

- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/fi>
- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/bvb>
- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/mlfb>
- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/lfb>
- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/btipsip>
- <https://mbd.entreprises.fr.orange-business.com/contrats/sccv>

Si applicable, en signant le présent Bon de Commande, le Signataire renonce expressément pour cette Commande, aux dispositions applicables aux professionnels telles que visées dans les dispositions de la Directive 2018/1972 du 11 décembre 2018 établissant le Code des Communications Electroniques Européen et, accepte notamment de s'engager pour une durée supérieure à 24 mois lorsque le(s) Service(s) souscrit(s) excède(nt) cette durée.

Le signataire du présent bon de commande reconnaît avoir pris connaissance et approuver sans réserve l'ensemble des documents contractuels désignés ci-avant.

Le client reconnaît également que l'envoi du présent bon de commande par télécopie ou mail a la même valeur que celle accordée à l'original.

Fait à: Grans

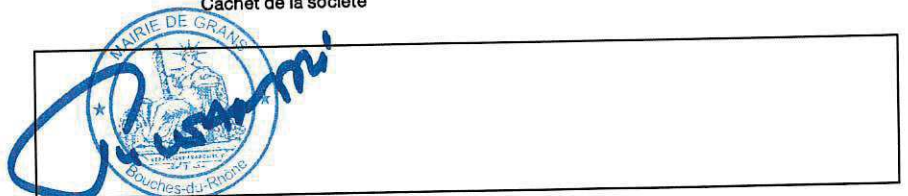
le: 2 juillet 2024

Représentant du Client: Le Maire, Philippe LEANDRI
Nom (en majuscules), prénom: Dûment habilité par décision n°2024/37 du 1er juillet 2024

Signature :

Cachet de la société

Noé Malnou (Orange)





**Business
Services**

Avenant aux Conditions Connectivité

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le 2 juillet 2024
ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU



Conditions Particulières à la Fiche Tarifaire client MAIRIE DE GRANS

CONTRAT N°	
avenant N°	

Entre :

Orange, société anonyme au capital de 10 640 226 396 €, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 380 129 866 dont le siège social est 111 Quai du Président Roosevelt, 92 130 Issy-Les-Moulineaux,

Ci-après dénommée « le Prestataire »

Représentée aux fins des présentes par **Noé Malnou** agissant en qualité de **Business Manager**, dûment habilité.

d'une part

Et

MAIRIE DE GRANS, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro **211300447** dont le siège social est **COMMUNE DE GRANS, HOTEL DE VILLE, Boulevard VICTOR JAUFFRET, 13450 GRANS, FRANCE**,

Ci-après dénommée le « Client »

Représentée aux fins des présentes par Philippe Leandri agissant en qualité de **Maire**, dûment habilité.

d'autre part

Ci-après dénommés collectivement les « Parties » et individuellement la « Partie »

1. Objet

Les présentes Conditions particulières ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles le Prestataire accorde au Client et/ou, le cas échéant aux Bénéficiaires du Client, des tarifs spécifiques décrits dans la « Fiche tarifaire » du/des Service/s et de ses services optionnels associés, et ce en raison des engagements pris par le Client et définis à l'Article « Engagements du Client » du présent document.

2. Date d'effet - Durée

Les présentes Conditions particulières entrent en vigueur à leur date de signature par les deux Parties et prennent effet (i) à la date de Mise en service du premier Service souscrit par le Client (dans l'hypothèse d'une nouvelle souscription de Service) ou (ii) à la date de signature des présentes conditions particulières par les deux Parties (dans l'hypothèse d'un renouvellement de Service) (ci-après « Date d'effet »),

Les Conditions Particulières sont valables pendant une durée indéterminée assortie d'une durée minimale de Contrat de **36** mois (ci-après la « Durée minimale de Contrat ») en sus d'un engagement minimum de durée par commande de Service (ci-après « la Durée minimale de commande »)

Les Commandes conclues pendant la Durée Minimale de Contrat, ainsi que celles conclues au-delà de la Durée minimale de Contrat, bénéficient des présentes Conditions particulières.

3. Engagements du Client

Les tarifs sont consentis par le Prestataire en contrepartie :

- d'un Engagement du Client de s'engager sur la Durée minimale de Contrat définie à l'article 2 et
- d'un Engagement du Client de s'engager pour chaque de Commande sur la Durée minimale de commande définie dans les/ les Descriptifs de services concernés.

Pour chacun des Services, un Budget De Référence (ci-après « BDR ») calculé en prenant en compte le tarif des commandes initiales sur la durée minimale de Contrat est défini à l'Article « Synthèse financière » des présentes conditions particulières. Le budget de référence pour chaque Service se calcule de la manière suivante :

$$\text{BDR (Service)} = \sum \text{des frais de mise en service des Commandes initiales} + \sum \text{des abonnements mensuels des Commandes initiales} * \text{durée (en mois)}$$

Les « Commandes initiales » sont les Commandes de Services fermes listées dans le BDC annexé au Contrat, et prises en compte pour le calcul du BDR mentionné ci-dessus.

Pénalités en cas de résiliation du Contrat :

En cas de résiliation du Contrat et/ou d'un ou plusieurs Service(s) objet du Contrat, le Prestataire facturera au Client les seules pénalités éventuellement dues :

- le montant des pénalités pour résiliation anticipée des Commandes, conformément aux Conditions Spécifiques Connectivité;
- 35% de la différence entre le montant du BDR de chaque Service concerné et le montant total facturé (y compris les pénalités facturées au Client pour résiliation anticipée des Commandes) par le Prestataire depuis la Date d'effet pour chaque Service concerné. Cette facture complémentaire sera établie dans le courant du premier Bimestre qui suit la date de résiliation du Contrat ou du/des Service(s) concernés.

Sur simple demande auprès de son service commercial, le Client pourra disposer à tout moment du montant des pénalités éventuellement dues à la date de sa demande.

4. Périmètre

Les présentes Conditions Particulières concernent le ou les Service(s) suivant(s) * :

Flexible internet

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le 2 juillet 2024
ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU

5. Prix du/des Service(s)

Les prix unitaires du ou des Service(s) concerné(s) par les présentes conditions particulières sont précisés dans la ou les Fiche(s) Tarifaire(s) ou les Bons de Commande relatifs au(s) dit(s) Service(s) et sont conditionnés à la durée du Contrat prévue aux présentes.

6. Synthèse Financière

Services souscrits	Total des Frais de Mise en Service des Commandes initiales contribuant au BDR (€ HT)	Total abonnements mensuels liés aux Commandes initiales contribuant au BDR (€ HT)	Budget de Référence par Service (€ HT)
Flexible internet	0.00	58.00	2088.00

Fait à Grans , le 2 juillet 2024 en deux exemplaires originaux.

Signature des Parties

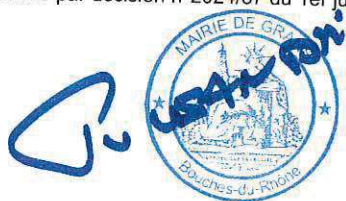
Pour le Client

Pour le Prestataire

Noé Malnou (Orange)

Le Maire, Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision n°2024/37 du 1er juillet 2024





ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 2 juillet 2024

ID : 013-211300447-20240701-DEC_2024_37-AU



DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2024/37

1.4 – Autre type de contrat

**Approbation de l'offre de la société ORANGE pour un abonnement
« Business Internet Flexible Internet » pour les écoles de la Commune**

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2022/71 du 04 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 Euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la volonté d'équiper les écoles de la Commune d'un abonnement internet fibre,

Vu la proposition de ORANGE SA, sis 111, Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux, pour un abonnement « Business Internet Flexible Internet »,

Considérant que la société ORANGE propose une offre économiquement avantageuse,

DECIDE

Article 1^{er} :

De souscrire un contrat avec ORANGE SA dont le siège social est situé 111, Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux pour un abonnement « Business Internet Flexible Internet » pour un montant mensuel hors taxes de cinquante-huit euros (58,00 € HT), soit un montant mensuel toutes taxes comprises de soixante-neuf euros et soixante cents (69,60 € TTC).

Article 2 :

Le contrat d'abonnement prend effet dès la mise en service de la ligne et est soumis à une durée minimale de 3 ans.

Article 3 :

La dépense sera imputée à l'article correspondant du budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service Commande Publique, au service Informatique et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 1^{er} juillet 2024

Publié le 2 juillet 2024

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe LEANDRI
Date : 02/07/2024
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

